



Cahiers
de recherches
médiévales et
humanistes

Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Journal of medieval and humanistic studies
Comptes-rendus | 2010

La langue de Rabelais et la langue de Montaigne. Actes du colloque de Rome (septembre 2003), éd. Franco Giacone

Nicolas Le Cadet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/crm/11933>

DOI : 10.4000/crm.11933

ISSN : 2273-0893

Éditeur

Classiques Garnier

Référence électronique

Nicolas Le Cadet, « *La langue de Rabelais et la langue de Montaigne. Actes du colloque de Rome (septembre 2003)*, éd. Franco Giacone », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [En ligne], Comptes-rendus, mis en ligne le 16 juin 2010, consulté le 15 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/crm/11933> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/crm.11933>

Ce document a été généré automatiquement le 15 octobre 2020.

© Cahiers de recherches médiévales et humanistes

La langue de Rabelais et la langue de Montaigne. Actes du colloque de Rome (septembre 2003), éd. Franco Giacone

Nicolas Le Cadet

RÉFÉRENCE

La langue de Rabelais et la langue de Montaigne. Actes du colloque de Rome (septembre 2003), éd. Franco Giacone, Genève, Droz (« Études rabelaisiennes » 48), 2009, 608p. ISBN 978-2-600-01239-3.

- 1 Après les colloques consacrés au *Tiers Livre* de Rabelais (1996), au *Cinquiesme Livre* (1998) et au *Cymbalum Mundi* (2002), F. Giacone a réuni pour la quatrième fois des spécialistes de la Renaissance à l'université La Sapienza de Rome. Durant quatre journées de septembre 2003, linguistes et littéraires se sont penchés sur la langue de Rabelais et sur celle de Montaigne. Il en ressort, six ans plus tard, un beau volume de 608 pages comprenant trente et un articles – quatre communications ont été publiées ailleurs – divisés en deux parties : douze articles sur « la langue de Rabelais » et seize articles sur « la langue de Montaigne », à quoi il faut ajouter trois articles transversaux puis des « conclusions » générales de R. Cooper, placés à la fin de la première partie dans un souci d'équilibre. Il est cependant quelque peu curieux de devoir chercher le bilan des quatre journées romaines non pas à la fin mais au cœur de l'ouvrage.
- 2 Les articles consacrés à « la langue de Rabelais » explorent les trois voies déjà ouvertes par la critique. M. Huchon approfondit la voie grammaticale qu'elle a mise à l'honneur en 1981 dans son *Rabelais grammairien* puis dans son édition critique (Rabelais, *Œuvres complètes*, « Notice sur la langue de Rabelais », p. XXXV-LI), et qui consiste à « mettr[e] en rapport l'œuvre de Rabelais avec les théories et recherches linguistiques du XVI^e siècle » (*Rabelais grammairien*, p. 1) : dans la lignée des débats italiens du début du XVI^e siècle pour définir la langue italienne, et sur le modèle de Dante en quête d'un

« vulgaire illustre », Rabelais créerait un « français illustre », une langue littéraire inouïe, artificielle d'un point de vue lexical, orthographique et syntaxique.

- 3 La voie stylistique, représentée notamment par A. Glauser (*Rabelais créateur*, 1966), F. Rigolot (*Les Langages de Rabelais*, 1972) et F. Gray (*Rabelais et l'écriture*, 1974), est suivie par C. La Charité qui réinterprète le réalisme grotesque de Rabelais sous l'angle de la rhétorique – le style de « petit riparographe » revendiqué dans le prologue du *Cinquième Livre* – et dans la perspective de la *dignitas hominis*. Deux autres articles soulignent la capacité de la syntaxe rabelaisienne à transmettre une idée, indépendamment même du sens qui y est véhiculé. G. Demerson démontre que la syntaxe altérée de l'épisode des « Bien Yvres » (*Gargantua*, Ch. V) est le reflet d'un dérèglement humoral chez les patients dont les propos sont enregistrés par le « D^r Rabelais ». De son côté, F. Rigolot observe dans plusieurs épisodes l'alternance de la parataxe et de l'hypotaxe, de l'inventaire et de l'éloquence cicéronienne, et s'interroge sur le sens produit par ce rapprochement insolite. Ainsi, le style hypotaxique triomphe dans la lettre de Gargantua à son fils (*Pantagruel*, Ch. VIII), alors que le chapitre qui précède juxtapose quelques soixante-dix ouvrages burlesques censés appartenir à la librairie de saint Victor. De même, la première partie du chapitre XXX de *Pantagruel* est dominée par la liste des puissants déchus, alors que la seconde partie renoue avec l'hypotaxe pour exalter les faibles. Et dans *Gargantua*, l'éducation selon les précepteurs sophistes et l'éducation selon Ponocrates prend le plus souvent la forme d'un contraste entre la parataxe et l'hypotaxe, cette dernière permettant de souligner l'imbrication efficace des activités les unes dans les autres. Dans ces trois exemples, la parataxe semblerait aller dans le sens de la satire, alors que l'hypotaxe exprimerait l'idéal humaniste de Rabelais. Mais la force de Rabelais consiste précisément à brouiller le jeu des thèses opposées et F. Rigolot montre l'erreur qu'il y aurait à donner un sens univoque à chacun de ces deux procédés stylistiques. De fait, l'hypotaxe, lorsqu'elle est cultivée à l'excès, lui paraît suspecte, comme dans l'épisode de la lettre du père à son fils ou encore dans l'éducation hyperactive prônée par les sophistes.
- 4 Mais les chercheurs se sont surtout engagés dans la voie lexicale, à la suite des travaux de L. Sainéan (*La Langue de Rabelais*, 1922-1923) puis de K. Baldinger (*Études autour de Rabelais*, 1990) sur l'étymologie, l'origine géographique et sociale, la chronologie et la sémantique des mots rabelaisiens. Plusieurs articles confirment l'immense productivité lexicale chez Rabelais, notamment en matière de grivoiserie. A ce sujet, M. Marrache-Gouraud souligne l'originalité de l'écrivain qui ne se contente pas d'emprunter mais innove en orientant dans un sens libre des mots qui n'ont apparemment aucun rapport avec la grivoiserie, souvent par simple analogie de forme avec le sexe féminin ou masculin. Des outils de métiers, des noms d'armes, des mots de la nature sont ainsi détournés de leur signification première pour alimenter le lexique grivois. La créativité semble en particulier inépuisable dès lors qu'il s'agit d'évoquer la bagatelle. On citera parmi d'autres les verbes et locutions suivantes, qui puisent notamment dans le monde animal et dans le domaine culinaire : « lanterner », « fanfrelucher », « fatrouiller », « fretinfretailer un bon coup », « gimbretilletolleter », « jouer du serrecropiere », « bas et roide opérer », « jouer des mannequins à basses marches », « brisgoutter », « beliner », « baudouiner », « roussiner », « bubajaller », « faire un trançon de bonne chère », « saucer son pain en la soupe » ou encore les éloquents mots-valises « boutepoussenjambions » et « sacsacbezevezinmasser ». La palme des « ladres verts », ces lépreux particulièrement libidineux, revient à Panurge, Alcofrybas et le moine de Seuillé complétant le podium. En parallèle avec ces mots impudiques, le vocabulaire

rabelaisien emprunte à différentes branches du savoir comme la médecine, la scolastique et la religion. Les *Livres* rabelaisiens participent à la réflexion contemporaine sur le vocabulaire anatomique français et un épisode comme celui de l'anatomie de Quaresmeprenant fait voisiner les noms savants admis des chirurgiens, les termes populaires et les termes arabes (J. Céard). Rabelais manifeste par ailleurs une réelle compétence en matière de théologie, de physique et surtout de logique scolastique : il en assimile la terminologie et la parodie finement (J. Lecoïnte). Il crée ainsi le monstrueux adverbe de manière « sorbonicolificabilitudinissement » de la *Cresme philosophalle*, afin de railler les travers linguistiques et l'orgueil démesuré des théologiens scolastiques (C. Clavel). Enfin, il utilise plusieurs adjectifs comme « seul », « evangelicque », ou le syntagme « vraye et vive foy catholicque » qui se retrouvent dans les traités évangéliques contemporains (I. Garnier-Mathez). Passant à l'autre extrême, sa langue revisite un vaste patrimoine locutionnaire et proverbial (G. di Stefano et G. Adamo) et témoigne même d'une certaine imprégnation de l'argot, soit par connaissance directe de la langue orale secrète des gueux, soit par le biais d'une tradition littéraire comique. M. Clément ajoute ainsi trente-six mots à la douzaine déjà répertoriée par Sainéan. Elle signale néanmoins une certaine résistance au langage argotique chez Rabelais : on trouve en effet des mots isolés ou des expressions, mais quasiment jamais une proposition entière. Par ailleurs, ce lexique n'est pas mis dans la bouche des gueux de manière à rendre compte d'un sociolecte.

- 5 Après trois articles transversaux qui étudient en diachronie un aménagement morphologique – la lente disparition au cours du XVI^e siècle de la locution « si que » au profit de « si bien que » (O. Soutet) – ou qui mettent en parallèle la langue de Rabelais et celle de Montaigne à travers leur usage de l'adverbe « ici » (E. Kotler) et des apophtegmes d'Erasmus (L. Lobbes), s'ouvre la deuxième partie sur « la langue de Montaigne ». L'approche lexicale est mise en œuvre par J.-C. Monferran qui montre comment Montaigne prend parti dans le débat contemporain sur l'enrichissement de la langue : il se constitue son propre lexique, « son dictionnaire tout à part [s]oy », en s'appropriant des mots qui lui ressemblent, mots des « métiers » – vénerie, art militaire, artisanat – ou mots dialectaux.
- 6 L'approche linguistique et stylistique est largement représentée. Plusieurs articles se penchent sur certains faits de langage particuliers : l'usage de l'interjection et de l'exclamation en rapport avec l'expression des affects (M.-L. Demonet), la dislocation des relatives indéfinies qui provoque un effet d'incertitude (G. Milhe-Poutingon), les structures topicalisées (B. Combettes), les métaphores lexicalisées et leurs combinaisons (Vân Dung Le Flanchec), la présence conjointe du déictique « ici » et du mot « essai(s) » (A. Legros). B. Boudou scrute la fonction et la valeur du proverbe, que Montaigne semble distinguer soigneusement de la maxime, de l'adage et de la sentence. Elle distingue une vingtaine de proverbes *stricto sensu* : proverbes illustratifs, règles de bon conseil à ne pas recevoir cependant sans esprit critique, proverbes à valeur dialectique qui relancent le mouvement du discours. L'originalité de Montaigne est qu'il reconnaît autant d'autorité aux proverbes qu'aux sentences philosophiques : leur origine populaire n'a rien pour le choquer et il goûte fort leur caractère imagé et énigmatique, d'autant plus qu'il se plaît à les citer en langue étrangère pour près de la moitié d'entre eux.
- 7 L'analyse stylistique des variantes d'une édition à une autre a suscité deux articles : C. Badiou-Monferran se penche sur les binômes (para-)synonymiques que Montaigne

corrige dans l'Exemplaire de Bordeaux. Quant à A. Tournon, il s'interroge sur la signification des segmentations opérées par Montaigne sur son propre texte au cours des rééditions successives. Dans un premier temps, le critique cherche à définir le travail de l'essayiste, en examinant les segmentations sur un texte étranger, en l'occurrence la traduction par Amyot de la méditation que Plutarque attribue à son maître Ammonios sur l'être absolu de Dieu : à la fin de l'Apologie de Raimond Sebond, Montaigne semble restructurer le texte emprunté même là où la modification n'a pas d'incidences manifestes sur le sens, comme pour mieux se l'approprier. Dans un deuxième temps, A. Tournon analyse en détail deux passages du chapitre « Coutume de l'île de Cea » (II, 3) que Montaigne avait fortement segmentés dans leur première version, et qu'il segmente encore plus fortement dans l'Exemplaire de Bordeaux. Ces « palimpsestes du "langage coupé" » permettent de détacher du texte deux séries de sentences et de les soumettre à la réflexion critique : les exhortations sénéquiennes au trépas volontaire et le refus personnel de mépriser la vie. Ces sentences contradictoires ont pour point commun une éthique de l'autonomie : il appartient à chacun de décider de son rapport à la mort. En fragmentant les propos et en leur donnant un caractère contingent, suspendu à l'approbation du destinataire, le jeu des segmentations redouble en quelque sorte l'autonomie intellectuelle et morale prônée ici par Montaigne.

- 8 D'autres articles ont une vocation plus générale et tentent de donner à un ensemble de faits de langage un cadre herméneutique : celui des stratégies pyrrhoniennes du parler non dogmatique (E. Naya), celui d'une philosophie du mouvement (F. Argod-Dutard), celui d'une écriture silénique (N. Panichi), celui d'une rhétorique du secret (I. Zinguer) ou enfin celui d'une narration du corps (G. Dotoli). Deux contributions referment le recueil : une étude de la réception de Montaigne par un juriste et peintre hollandais, Pieter Van Veen (ca.1562-1629), sensible à plusieurs caractéristiques stylistiques des *Essais*, à commencer par l'usage de la sentence, de la métaphore, de l'antithèse et du paradoxe (P. J. Smith), puis une note explicative sur la source d'une citation italienne dans l'« Apologie de Raimond Sebond » (F. Giacone).
- 9 Ce colloque, délibérément orienté dans une perspective linguistique et stylistique, complète efficacement les colloques plus philosophiques consacrés à Montaigne, comme « L'écriture du scepticisme chez Montaigne » (Tours C.E.S.R., 2001) ou, plus récemment, « Montaigne et la théologie » (Université de Chicago à Paris, 2007) et « Le socratismes de Montaigne » (Université Jean Moulin-Lyon 3, 2008). Mais la distance temporelle qui sépare les deux auteurs – l'œuvre de Rabelais s'étend de 1532 à 1552 alors que celle de Montaigne va de 1580 à 1592 – rend problématique leur rapprochement linguistique, à une époque où le français est en constante évolution. Il n'est donc guère étonnant que seuls trois chercheurs se soient risqués à rapprocher la langue des deux auteurs. Et même si des points communs se font sentir – la créativité lexicale, le langage du corps, le recours aux formes gnomiques –, on a souvent l'impression de lire le résultat de deux colloques distincts. Cette réserve mise à part, on saluera la richesse d'un ouvrage qui renouvelle l'étude de la langue des deux grands prosateurs du XVI^e siècle.